



Programme de formation — Conduite accompagnée et supervisée

Mise à jour : janvier 2026

Permis B — AAC / conduite supervisée

Objectifs

Être capable, en toute sécurité, de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B n'excédant pas 3 500 kg de PTAC et ne comportant pas, outre le siège conducteur, plus de 8 places assises.

Public concerné et prérequis

- Avoir 16 ans pour le permis B et la conduite supervisée
- Avoir 15 ans pour la formation en conduite accompagnée (AAC)

Modalités d'admission

- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- Une e-photo (ANTS)
- Pièce d'identité ou carte de séjour
- Pièce d'identité du parent pour les mineurs
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant (mêmes nom et prénom sur le justificatif de domicile, la pièce d'identité et l'attestation d'hébergement)
- Certificat individuel de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) pour les moins de 25 ans
- Recensement pour les moins de 17 ans
- Savoir et comprendre le français

Qualification des intervenants

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) ou du Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR).

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de cours équipée de moyens multimédias (vidéo, tableau, feuille, stylo, livret-grille de code)
- Véhicules de la catégorie B adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisé
- Un accès illimité au code en ligne (disponible en dehors des horaires de formation)
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques : livre et livret de code

Effectifs

- Leçons théoriques présentiels et distancielles, collectives jusqu'à 7 personnes
- Leçon pratique individuelle (conduite)

Programme de formation

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B, construit en relation avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) :

- **Compétence 1** : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul



- **Compétence 2** : appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- **Compétence 3** : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- **Compétence 4** : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du REMC
- Épreuve théorique de l'examen du permis B (15 ans pour l'AAC, 16 ans pour les autres filières)
- Épreuve pratique de l'examen du permis B : à partir de 17 ans

Sanction visée

Certificat d'examen du permis de conduire de la catégorie B.

Durée de la formation

- Un minimum de 20h de formation théorique et 22h de formation pratique (dont 2h de rendez-vous préalable avec les accompagnateurs pour la conduite accompagnée)
- Après une phase de conduite accompagnée d'au minimum 1 an et 3 000 km, et après les 2 rendez-vous pédagogiques (pas de minimum de durée ni de kilométrage pour la conduite supervisée)
- Durée déterminée lors de l'évaluation de départ, puis adaptée si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprentissage

Important

Tout titulaire du permis probatoire (6 points) ayant suivi l'AAC récupère ses 12 points en 2 ans au lieu de 3. L'élève en apprentissage pourra se présenter à l'épreuve pratique à partir de 17 ans, à condition d'avoir effectué une phase de conduite d'au moins 1 an avec ses accompagnateurs, et ne pourra conduire seul, en possession de son permis, qu'à l'âge de 18 ans.

Tarif

À partir de 1 450 € TTC. Pour plus d'informations, contacter l'auto-école.

Amplitude horaire

Accueil en agence : lundi et mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, jeudi de 14h00 à 17h00, vendredi de 14h30 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00. Leçons de conduite du lundi au samedi, sur rendez-vous, selon la disponibilité de l'enseignant.

Lieu de la formation

28 Avenue de l'Europe, 69140 Rillieux-la-Pape.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier les possibilités de la suivre ; l'établissement respecte les normes ERP en vigueur. Notre référent Handicap a été formé pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez-le par courriel à autoecole.smassilia@gmail.com.

Modalités d'accès

Public en situation de handicap : toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées (pour toute information, contactez notre référent handicap en agence afin de voir les modalités). Contenu : selon la disponibilité des plannings des enseignants.